

Le bon goût de la viande de primate : des interdits des Pygmées aka aux injonctions écologiques

Alain Epelboin ¹, Serge Bahuchet (sous réserve) ¹, Jean Louis Durand ²

¹UMR 7206 & USM 104 Ecoanthropologie et ethnobiologie CNRS MNHN Paris

²CNRS, retraité

Introduction

En Afrique centrale, dans de nombreux mythes, contes et chants, les primates sont des personnages fondateurs essentiels, brutaux et/ou malicieux, intervenant en particulier à la naissance ou à la circoncision (Mallart Guimera 1981, Brisson 1999, Hagenbucher-Sacripanti 2002, Fűrniiss et Lussiaa-Berdou 2004, Fűrniiss, 2008). Dans différentes sociétés, il convenait (convient toujours ?) de laver un nouveau né masculin avec une eau dans laquelle trempe une main ou un os de gorille, parfois de chimpanzé, ou de plonger les garçons à circoncire dans les entrailles d'un gorille afin de leur conférer force et santé (Raponda-Walker & Sillans 1962, Laburthe-Tolra 1985, Hagenbucher-Sacripanti 1989, Monteillet 2006, Mekann Bouv-Hez 2010, Com. Leclerc CIRAD). Un fémur de chimpanzé peut être employé au Cameroun pour frapper un tambour (photo Fűrniiss CNRS). Au Gabon, un crâne de gorille ou de chimpanzé peut être suspendu au poteau-autel central de certains temples bwiti (photo Epelboin CNRS).

Comme dans de nombreux autres systèmes de pensée, les animaux sauvages, ici les singes, les chimpanzés et les gorilles, ne sont pas des êtres neutres : ils peuvent ne pas être seulement des gibiers, mais aussi des êtres dotés de pouvoirs bénéfiques et/ou maléfiques, animés par les esprits de la forêt qui les possèdent et les protègent. Parfois, et cela concerne essentiellement des animaux exceptionnels, en particulier de vieux mâles solitaires, agressifs qui se nourrissent dans les plantations des cultivateurs, ils peuvent être considérés comme des formes de transformation d'esprits de la forêt ou des ennemis humains dotés de pouvoirs projectifs, des maîtres de chasse, des devins-guérisseurs ou des sorciers.

Les bons chasseurs ont un très grand prestige, résultat de leurs savoirs cynégétiques ethnoéthologiques et de leur alliance avec les esprits protecteurs des animaux qui leur confèrent des pouvoirs d'invisibilité ou de zoomorphisme. La chasse, le partage et la

consommation du gibier sont régis par des règles coutumières et des interdits, différents selon le genre, l'âge, le statut social et l'état de santé, qu'il convient de respecter sous peine de maladies et d'infortunes.

L'intensification de la chasse, y compris avec des armes de guerre, associée à la déforestation, à la pression démographique et foncière, et surtout à la demande insatiable des marchés urbains, compromet les équilibres écologiques et menace de disparition les espèces « protégées ».

La consommation de viande de chasse est à la fois une composante nutritionnelle essentielle de l'alimentation et une valeur identitaire indissociable de nombreuses cultures forestières d'Afrique centrale. Du point de vue des consommateurs, ces viandes, fraîches, fumées ou décongelées, sont goûteuses et fortifiantes. Certaines, en particulier celles de primates, sont recherchées pour leur graisse abondante. Il s'agit d'une pratique alimentaire matérielle, mais aussi « médicinale » visant à absorber selon des principes analogiques la force et les pouvoirs de l'être-animal, que ce soit par la consommation de la chair ou la fabrication de remèdes curatifs ou préventifs avec les phanères et les os (Motte-Florac, Bahuchet, Thomas & Epelboin 1996).

Du bon usage des primates et autres gibiers chez les Aka de RCA

Afin de présenter le point de vue d'une civilisation particulièrement consommatrice et friande de viande de chasse, nous rapportons les données ethnographiques collectées par les auteurs de *l'Encyclopédie des Pygmées aka* de République centrafricaine (Thomas, Bahuchet, Epelboin, Fürniss 1981-2011) relatives aux singes à queue, chimpanzé et gorille. Du point de vue des catégories locales, ce sont des animaux à mains § .Wàmà-.&a-mà.t&and&a, de même que le daman, le potto et encore l'oryctérope.

Le terme « Pygmée » est utilisé ici dans une acception valorisante, qui exclue les préjugés discriminants de primitivisme ou d'infériorité. Il réunit sous un même vocable ce qu'il est convenu de nommer à présent « peuples autochtones ». C'est-à-dire des peuples minoritaires, objets de discriminations, menacés de disparition, de même que leurs écosystèmes, dispersés dans diverses nations d'Afrique centrale, remarquables pour leurs savoirs écologiques et surnaturels, ainsi que leur culture immatérielle (Bahuchet S. 1993). Ils sont célèbres pour les qualités de leurs chasseurs, notamment d'éléphants et de gorilles, animaux réputés dangereux, occasionnant des accidents de chasse parfois mortels. Ils pratiquent la chasse pour eux-mêmes, mais aussi pour le bénéfice de leurs *patrons* villageois, seuls propriétaires des fusils, avec une part destinée à la commercialisation, variable selon l'abondance de gibier.

Les singes à queue vivant en troupes : .k&emà (nom générique)

Les singes, Cercopithèques, Cercocèbes et Colobes, dont la plupart des espèces sont sociables et qui vivent en troupe sont notamment :

.t&amb&a {Mga} {Bagandou = Bg}	Cercopithécidé, Mangabey agile, <i>Cercocebus galeritus</i>
M .s&ad&u {Bg-Kenga = Ka}	<i>agilis</i>
.ngàtà {Mga} {Ka} {Bayanga = Bay}	Cercopithécidé, Mangabey à joues grises, <i>Cercocebus .ngàng&alè</i>
{Mga}	<i>a. albigena</i>
.gb&Et&K {Ka} M .gb&Ot&K {Mga}	Cercopithécidé, Ascagne, <i>Cercopithecus ascanius</i>
	<i>schmidtii</i>
.mbèkà {Mga} {Bo}	Cercopithécidé, Mone de Gray, <i>Cercopithecus</i>
M .màmbè {Bg-Ka} {Ndélé = Nd-Bay}	<i>pogonias grayi</i>
.k&O`E {Ka} M .k&o&E^K {Mga}	Cercopithécidé, Hocheur, <i>Cercopithecus n. nictitans</i>
M .k&O`K {Nd-Bay}	
.W&a&u	Colobidé, Colobe bai, <i>Colobus pennanti oustaleti</i>
.kàl&u {Ka} M .k&od`K {Mga}	Colobidé, Colobe à manteau blanc, <i>Colobus guereza</i>
	<i>occidentalis</i>

On chasse ces singes arboricoles aux heures du matin ou du soir où ils s'alimentent en faisant grand bruit, ce qui permet de les approcher sans éveiller leur attention. Outre leur caractère bruyant qui est déjà un bon repère, on décèle leur présence aux cris du Calao des singes, § .mb`Ol&O.mb`Ond&O qui suit leurs troupes.

La bonne connaissance des goûts des animaux, des fruits qu'ils préfèrent, des arbres dont ils consomment bourgeons et jeunes feuilles, permet au chasseur de savoir où et à quelle période trouver les singes; de même en est-il, pour la capture, de leur association avec le calao et de la peur que leur inspire un de leurs plus féroces ennemis, l'Aigle des singes (Aigle couronné, Blanchard, *Stephanoetus coronatus* (L.), Falconidé). Un autre ennemi très redouté est la panthère.

Une fois arrivé à proximité d'une troupe invisible dans les feuillages, le chasseur imite le cri d'alarme du mâle guetteur ou le cri de détresse d'un animal attaqué, § .n&Oz-. Il peut aussi imiter le cri d'attaque de l'aigle avec un sifflet, §§.p`Ol&E.p`Ol&E, .pòl&o.pòl&o, fabriqué avec une graine de Sapotacée *Austranella sapotensis*, ou encore imiter le bruit de son vol avec le fouet-rhombe, §§.p&ep&e, .tòmb&o, fabriqué avec une Zingibéracée, *Costus afer*, une herbe vivace très commune des endroits humides des sous-bois de forêt. La troupe apeurée s'enfuit en poussant des cris qui permettent de les localiser, tandis que le mâle dominant se porte à la rencontre de l'agresseur supposé : le chasseur, à l'arc, à l'arbalète, à présent au fusil,

peut alors choisir sa cible (disque Guillaume 1982, vidéo Epelboin & Mombaka 2007). Ces cris peuvent parfois attirer l'aigle lui-même, qui devient alors gibier potentiel.

Pour transporter le singe, on fend la queue près de son extrémité, on passe la tête dans la « boutonnière » ainsi obtenue et on le porte en bandoulière.

Lorsque le chasseur tue le singe avec une arme traditionnelle (arc ou arbalète) qui lui appartient, il dispose de la viande, mais s'il a emprunté un fusil à son allié villageois, celui-ci devient l'acquéreur du gibier et doit en conséquence recevoir la part qui lui est due à ce titre. Au cas où la cartouche a été fournie par un tiers, ce dernier a aussi des droits sur le gibier.

Parfois, un bébé singe dont la mère a été tuée, ou qu'elle a laissé tomber lors de sa fuite, est rapporté au campement pour amuser les enfants ou dans l'espoir d'être vendu à un Villageois. Son espérance de vie est très réduite et il finit souvent grillé et consommé par les enfants. Parfois, avant de mourir, par ses morsures, griffures et projections de fluides, il peut être une véritable bombe microbiologique transmettant aux humains des virus simiens.

Lors du dépeçage, les os des membres sont cassés, de façon à ce que la moelle en se répandant améliore le goût de la viande qui est consommée en pot-au-feu ou en ragoût, en plat collectif. La queue est souvent donnée aux enfants pour une grillade et une consommation immédiates (cf. vidéo 1987-1992 Epelboin & Co : alimentation). Le cœur, cuit à part est mangé par les chasseurs pour continuer à avoir de la chance à la chasse.

La peau du Colobe à manteau blanc est utilisée pour faire une grande sacoche d'homme : elle fait partie du vêtement de cérémonie de certains devins-guérisseurs, § .ngàngà.

La peau d'une queue de cercopithèque est employée comme ceinture d'enfant ou de femme : on utilise parfois un humérus ou un fémur comme fume-cigarette.

Dans un conte explicatif écologique, « Le grand chasseur d'éléphants et les fourmis », grâce à leurs capacités divinatoires, Tamba, le Cercocèbe agile et son collègue Ngangalé, le Cercocèbe à joues grises, indiquent à la divinité suprême Kômba les fourmis qui lui volèrent la viande séchée d'éléphant. Les singes à queue sont aussi évoqués dans des chants de femmes avec arc musical à deux cordes, § .ngb&Kt&K, *bà.ng`Ond`O-b&a-bò.nd&omb&o bâ z&a k&em`a* «les jeunes filles Bôndômbô mangent du singe à queue». (disques Arom 1978, Fürniss 1998) : C'est aussi un chant de danse (sp.) du rituel, § .sà, d'invocation des esprits § .d&iò en cas d'échecs répétés à la chasse.

La consommation de plusieurs de ces singes, notamment le Mone de Gray et l'Ascagne, mais pas le Hocheur, peut provoquer la bronchite § .s&ombá et des convulsions du thorax avec écartement des bras. La femme enceinte ne doit pas consommer de Colobe bai, sinon l'enfant serait affecté d'une maladie le faisant devenir raide et agité de tremblements

(convulsions, méningite...). La consommation de Cercocèbe à joues grises durant la grossesse ou l'allaitement peut donner un enfant ayant le faciès de l'animal, en particulier des yeux enfoncés, ou criant comme lui, ou encore, sujet à des pertes de connaissance;

Ces interdits concernent aussi les jeunes filles, futures mères. Mais ces viandes étant très appréciées, l'interdit est souvent rompu : on prévient la maladie qui pourrait s'ensuivre en attachant la queue ou un morceau de peau aux reins du bébé et en conservant un os. On peut aussi pratiquer des scarifications cutanées préventives avec application d'un remède à base de poils ou d'os carbonisé de l'animal sur les différents membres de la famille concernés.

Si la maladie se déclare brutalement, par exemple une perte de connaissance (épilepsie, convulsion hyperthermique,..), en urgence, on soigne l'enfant en calcinant des poils de l'animal avec de la poudre de bois rouge, mélangée ou non avec par exemple de la poudre d'écorce de § .ngbàndà, Césalpiniacée, *Erythrophloeum suaveolens*, qu'on met dans le nez de l'enfant et que l'on frotte sur son corps, fontanelles comprises (vidéo Epelboin 1987 & 1988). Dès qu'on en a la possibilité, on fait boire à l'enfant et à la mère une décoction d'écorces, par exemple de §§.ng`Omb&E, arbre (non id.), .t&end&e, Sapindacée, *Pancovia laurentii*, .kàt`a, Clusiacée, *Garcinia punctata*, .sèng`K, Euphorbiacées, *Uapaca heudelotii*, *U. guineensis*.

Le chimpanzé : .y&Omb&K, .sùmbù, Pongidé, *Pan t. troglodytes* (BLUMENBACH)

Dans son rôle de malin, Tôlé, première des trois premières créatures mythologiques du dieu-créditeur § .b&emb&e, est un être démiurge civilisateur, doué de curiosité et du goût de la nouveauté, souvent personnifié par la tortue (§ .k&udù), mais aussi par un autre de ses avatars le chimpanzé. Inversement, dans un conte, « la harpe-cithare de Kômba », sous le surnom d'Aïto, il est poursuivi et tué à la sagaie par le démiurge Kômba, un avatar de Tôlé, pour ne pas avoir pris soin de sa harpe-cithare.

Hommes et chimpanzés ont la même origine : après le vol du feu, un groupe l'a perdu et ses membres sont devenus les chimpanzés. Le groupe qui l'a conservé est resté humain.

De nombreux chantefables reprennent les mythes d'origine des chimpanzés et des hommes, la séparation des chimpanzés et des hommes, la circoncision, le chimpanzé en service de mariage au cours duquel le gendre (Chimpanzé) se ridiculise auprès de sa belle-famille, souillant le tambour et les environs après avoir mangé trop goulûment de la viande. C'est aussi depuis qu'il s'est piqué le derrière en défiant l'arbuste § .mbàk&a.mbàk&a, *Microdesmis puberula*, qu'il a les fesses rouges. On se moque aussi de sa bouche : *sùmbù bò.t&ubà-b&o&a-ngbàndà.ngb&ond&o*, «Chimpanzé aux rouges lèvres pendantes». Dans un chant accompagné à la harpe-cithare ou à la harpe, § .kùndé, on ridiculise son incapacité à

maîtriser des outils efficaces : *zombí-dá-sùmbù k'òng'ò-è.bálá*, *sùmbù*, *sùmbù*, *kò&ò&a*, *dì.k&ò*, «La hache du Chimpanzé n'est rien d'autre que la gousse de l'Acacia du Congo, Chimpanzé, Chimpanzé est fatigué là-haut»

Il est le neveu utérin du Gorille.

Chez les populations voisines des Aka, le chimpanzé représente souvent le Pygmée.

Son cri est imité à titre d'illustration dans les contes, récits et causeries de la veillée (disque Guillaume 1982, vidéo Epelboin et Mombaka 2007)

Ils vivent en troupes, diurnes et bruyants (§ .l'Ong&O, troupe en marche; § .tùmbù, troupe au repos); ils se nourrissent de fruits : §§ .pùs&a, Moracée, *Treculia africana*, .kòmbèlè, Irvingiacée, *Irvingia sp.*, .ngènzà, Sapotacées, *Manilkara spp*, Sterculiacée, *Sterculia rhinopetala*, .nz&unz`E, Sapotacées, *Gambeya spp.*, .ngàtà, Moracée, *Myrianthus arboreus*, .nz&amb&al&amb&a, Tiliacées, *Desplatsia spp.*, .b`Ot`O, Clusiacée, *Mammea africana*, .b`E&i, Annonacée, *Anonidium mannii*, .ndèmb&ò, Apocynacée, *Landolfia cf. ligustrifolia*, et de bourgeons de feuilles de § .ngòmbè, Ulmacées, *Celtis spp.*

Ils construisent des nids, § .s&akò, dans les arbres en hauteur pour la nuit et n'y dorment qu'une fois.

Le nouveau-né est appelé § .ng&el&e et le jeune § .màngòlà; les autres termes, donnés comme synonymes de l'espèce, pourraient également désigner des catégories (âge, sexe, statut dans la troupe...). Le bébé chimpanzé dont la mère a été tuée ou qu'elle a laissé tomber dans sa fuite, peut être capturé dans l'espoir d'être vendu à un notable ou un Européen.

Le chimpanzé n'a pas d'autre ennemi que l'homme et la panthère. À celle-ci, il échappe en grim pant très haut dans les arbres : contre l'homme, il se défend en jetant branches et cailloux ou par la fuite.

Il était chassé à la sagaie et à présent au fusil, propriété d'un villageois qui de ce fait a droit à une part réservée. La viande, découpée en parts précises, est consommée en ragoût ou en pot-au-feu. Des os ou des fragments de cuir sont conservés à des fins médicinales et rituelles.

Sans leur être interdit, les jeunes gens et les jeunes filles n'en mangent pas de crainte des moqueries (sous forme de chanson), du fait entre autres de la proximité des comportements sexuel et familial des animaux: c'est plutôt un aliment réservé aux adultes. La consommation est interdite au jeune homme pendant son service de mariage chez ses beaux-parents, sinon sa femme le quitterait et refuserait le mariage. Si le mariage est ancien (2-3 ans), l'interdit est levé.

En plus de la mère, la consommation est également interdite au père pendant toute la durée de la grossesse. Si des parents rompent l'interdit, l'enfant, agressif, bastonnera et mordra les

gens. Inversement, sa consommation peut être recommandée à la femme enceinte pour donner de la force à l'enfant. On peut aussi masser les extrémités du bébé avec un os tous les jours ou bien on perce un petit os qu'on lui attache au poignet, afin qu'il forcisse.

Un fémur ou un tibia de grand chimpanzé est utilisé par certains devins-guérisseurs pour effectuer des massages vigoureux de leurs patients, faisant rouler les masses musculaires sur les plans osseux.

Un os de l'animal, avec une tête de serpent, § .bálá, Colubridé, *Philothamnus heterodermus*, et du bois de § .ngòmbè, Ulmacées, *Celtis zenkeri*, *C. mildbraedii*, sont carbonisés et réduits en poudre à appliquer sur des scarifications pour donner de la force à un individu désireux d'être vainqueur en cas de lutte ou de bagarre.

Le gorille : .bóbó, .ngìl`ε (Pongidés, *Gorilla g. gorilla* (SAVAGE & WYMAN))

Le gorille est considéré comme l'oncle utérin du chimpanzé.

Jeunes (nouveau-né § .sùpà et juvénile § .mbásá) et adultes vivent en troupes §§ .pátá, múndí/míndí, peu mobiles, laissant des marques très notables de leur passage.

Le gros mâle adulte, celui qui charge lorsque le groupe est attaqué, ou le vieux et/ou le solitaire agressif, est nommé § .ngìl`E. On dit qu'il marche debout, qu'il est habituellement tout noir, mais que sous l'effet de la colère ses yeux deviennent rouges. Il est considéré comme dangereux, à la fois en tant qu'animal et qu'être surnaturel. De même que tout animal solitaire et de grande taille, au comportement imprévisible et destructeur, il peut être habité par un esprit de la forêt ou par l'esprit d'un homme doté de pouvoirs projectifs, un devin-guérisseur § .ngàngà, un maître de chasse § .t&um&a, un sorcier § .lèmbà, un ennemi agressif ou maléfique, aka ou villageois.

La chasse est conduite par le maître-chasseur § .t&um&a, à la sagaie à grand fer et à présent au fusil. Lors de la charge du mâle, en l'absence de fusil ou en cas de coup loupé, les sagaies à manche de gros diamètre permettent aux chasseurs avisés de pratiquer la technique du pal §§ .b&ok&a, .sik&asik&a. La capture d'un gorille, volumineuse masse de viande, fait l'objet d'une fête de réjouissance à caractère rituel.

La découpe et le partage sont réalisés selon des règles précises, avec notamment une redistribution de plusieurs dizaines de parts, dont de nombreux paquets de viscères et de graisse de l'abdomen, abondante et très appréciée. La viande est cuite en ragoût ou en pot-au-feu.

Le cuir peut servir à fabriquer des sacs cylindriques d'homme § .sàwàlà. et des fragments de cuir, de poils et d'os sont conservés pour réaliser des charmes, des remèdes préventifs et curatifs.

La consommation de sa chair confère musculature, force, vigueur, virilité pour les garçons. Elle est généralement interdite aux femmes enceintes, mais recherchée par certaines, car l'enfant acquerrait des traits physiques et comportementaux du gorille que l'on reconnaît à ce que, de même que pour le chimpanzé, il mord et griffe lors des jeux entre enfants. S'ils sont associés à un morphotype comparable à celui des gorilles, ces traits comportementaux, une fois contrôlés socialement, donnent des individus très valorisés, car très athlétiques, qui sont capables de performances physiques hors du commun. Certains hommes accentuent encore leur ressemblance par des scarifications enduites d'une pommade § .mb&Kl&K spécifique, à base de poils ou d'os de gorille carbonisés, leur conférant invincibilité en cas de bagarre. Ils recourent alors volontiers à des parades agressives intimidantes, s'accompagnant de coups de colère brutale, de frappes très violentes du thorax ou d'objets, ou encore de coups de tête, capables de défoncer une cloison.

Une « bonne blague » usuelle, pour effrayer les femmes quand elles partent seules à la cueillette, consiste, pour un homme, à se glisser doucement derrière elles et, dissimulé par la végétation, à imiter son cri, pour les voir s'enfuir épouvantées dans toutes les directions.

Prohibitions et interdits de consommation de gibiers

kilà, interdits et maladies de rupture d'interdit chez les Aka

Chez les Aka, les *kilà*, terme bantou, sont les « interdits » que l'individu et le groupe ne peuvent enfreindre sans conséquence pour leur santé et la réussite de leurs entreprises. *Kilà* désigne des aliments qu'un individu ne tolère pas, qui le dégoûtent ou le font vomir, et surtout des interdits très nombreux concernant essentiellement la consommation d'animaux de la forêt, rares et/ou particuliers, par exemple de taille exceptionnelle, à taches blanches, au comportement original, nocturne, aquatique, agressif, ... Le statut matériel et symbolique d'un gibier peut changer dans le temps et l'espace en fonction de son abondance, des écosystèmes parcourus par les chasseurs et de la raréfaction des ressources cynégétiques. Nombre d'Aka, et pas seulement des femmes, n'ont jamais eu l'occasion de voir ou de consommer des éléphants, des chimpanzés ou des gorilles, alors que la consommation des singes, dont la population se raréfie et qu'il faut aller chercher toujours plus loin, est usuelle.

L'interdit absolu concerne la chair humaine, matérielle et métaphorique. Ce n'est pas seulement une position rhétorique, puisque des populations voisines, riveraines de l'Oubangui, avaient des pratiques cannibales¹, disparues au XXe siècle, et que l'existence de sorciers anthropophages, amateurs de principes vitaux des humains, *la chair de la nuit*, s'attaquant en premier à des membres de leur famille, est considérée comme un fait établi du point de vue des cultures africaines.

La viande du chien, assimilé à une personne, fort goûtée de certaines populations voisines, est absolument proscrite. Théoriquement, celle des animaux domestiques (porc, bovins, moutons, chèvres, canards, poulets, oeufs) l'est aussi, mais on entend les Aka traditionnalistes, souvent des personnes âgées, déplorer que les *jeunes* ne respectent plus cette règle.

Kilà englobe également des interdits comportementaux, notamment ceux relatifs aux meurtres, disputes et vols, à « l'inceste » (élargie à des parentèles éloignées), à l'avortement (Epelboin 2002), et tout particulièrement au temps des menstrues. Ainsi la malchance à la chasse peut être provoquée par le fait de faire couler le sang d'animaux durant les menstruations de son épouse ou de laisser celle-ci consommer de la viande prise au piège ou d'avoir des rapports sexuels durant ce temps. Cela concerne tous les gibiers, y compris les primates.

Les personnes les plus concernées par les interdits alimentaires sont les jeunes ménages, les femmes enceintes ou allaitantes, mais aussi les chasseurs, les devins-guérisseurs et les hommes de pouvoir. Parfois, à la suite de maladies ou de malheurs, des interdits personnalisés peuvent être prescrits.

Certains interdits sont clairement codifiés, d'autres sont fluctuants en fonction de l'état de la personne, de son âge, de son sexe : aussi, n'est-on jamais à l'abri d'une rupture involontaire d'interdit, sans compter les risques pris en raison d'une disette, d'une faim impérieuse ou d'un accès de gourmandise (vidéo Epelboin 1995 & 1995). Les individus ayant le sens de leurs responsabilités ne manquent pas de conserver un fragment (os, peau, queue) de l'animal qu'ils consomment ou donnent à consommer à leur famille. Carbonisés, broyés, mélangés à d'autres substances, dont la poudre de bois rouge (*Pterocarpus soyauxii* Fabacée), du sel végétal (chlorure de potassium) et de l'huile de palme, ils servent à préparer des remèdes préventifs et

¹ N. Viales dans l'introduction a rappelé justement la différence entre l'anthropophagie qui signifie consommation d'humain par un animal ou un homme et cannibalisme qui implique une dimension rituelle et non pas seulement alimentaire.

curatifs, *mb&il&i*, appliqués sur des scarifications cutanées exécutées en des places du corps appropriées.

Des observations basées sur le repérage de traits analogique permettent de diagnostiquer les conséquences de ces consommations de viandes interdites, surtout si elles ont eu lieu durant la grossesse et l'allaitement. Le nouveau né ou l'enfant au sein ressemble à l'animal que sa mère a consommé par des traits physiques et comportementaux : il a le cou maigre de la tortue, le museau pointu d'un petit carnassier, la poigne d'un lémurien, les poils sur le dos de la souris naine, la colonne vertébrale saillante du serpent, la tête de la sauterelle, les tremblements du Colobe bai, les pertes de connaissance d'un Potto du Calabar,... Un enfant ou un adulte peut souffrir d'une maladie dont les symptômes sont pathognomoniques, révélant l'animal qu'il a consommé : les abcès diffus du potamochère, la respiration très rapide avec tirage intercostal de certains oiseaux, les tâches sombres de la Genette, l'agitation et les cris d'un singe, les yeux saillants animés de mouvements pendulaires d'un Galago...

Pour réparer la rupture d'interdit, il faut procéder à des rituels cathartiques collectifs, à des thérapies individuelles ou de la dyade mère-enfant, basées sur des fumigations, l'application ou l'ingestion de remèdes végétaux et/ou animaux et des scarifications thérapeutiques (vidéo Epelboin & Co 1987-1993 : scarifications thérapeutiques, ethnomédecine, Epelboin 1995).

Ces usages et représentations des gibiers sont à la fois propres à ces sociétés vivant de la chasse et en même temps pour un grand nombre, partagés avec les sociétés voisines avec lesquelles des échanges linguistiques, matériels et rituels sont entretenus depuis des temps immémoriaux. Par ailleurs, les devins-guérisseurs pygmées, très réputés, diffusent largement ces savoirs auprès de leur clientèle originaire d'autres ethnies, souvent des notables et des fonctionnaires, venus de loin y compris de la ville. Certains de leurs anciens clients d'autres ethnies devenus eux-mêmes devins-guérisseurs, contribuent à cette propagation de savoirs et de techniques.

Cela ne signifie pas pour autant que tous les consommateurs ruraux et urbains de primates d'Afrique centrale obéissent au même système de pensée que celui présenté ci dessus. Mais les logiques matérielles et symboliques qui l'animent sont pour une grande part opérationnelles en transculturel, se combinant avec celles d'autres sociétés forestières, basées elles aussi sur des connaissances ethnoéthologiques.

Prohibitions et interdits interculturels de consommation des gibiers et primates

Diverses églises chrétiennes présentes en Afrique, notamment les Adventistes et certaines *Églises de réveil*, observent à la lettre les interdits du Lévitique et du Deutéronome qui

proscrivent : les mammifères qui ruminent seulement, ou qui ont la corne fendue et le pied fourchu seulement, tout particulièrement les cochons domestique ou sauvage, « impurs », dont on ne doit pas toucher les cadavres ; les bêtes trouvées mortes ; de nombreux oiseaux sauvages souvent carnassiers (y compris les chauve souris !) ; tout ce qui n'a pas de nageoires ni d'écaillés ; les insectes et bestioles ailées marchant sur quatre pattes, De fait, ils élargissent ces interdits à la plupart des gibiers forestiers, notamment les singes et les carnivores, à l'exception pour certains des Bovidés sauvages.

Quant aux Musulmans, ils interdisent la consommation du porc et des animaux scatophages ou charognards, de bêtes trouvées mortes ou malades, du sang et des aliments sacrificiels. L'animal doit être mis à mort rituellement, égorgé par un Musulman, et non par un non-croyant. Il ne peut avoir été tué par étouffement, coups ou être victime d'un fauve. La prohibition concerne aussi les animaux prédateurs, les carnassiers munis de crocs ou de serres susceptibles d'attaquer l'homme, mais aussi de prendre d'autres animaux comme proie (Benkheira 2000). La liste des carnassiers prohibés comprend les singes, parfois l'éléphant, dont les défenses sont assimilées à des canines. *« Ce qui motive la prohibition, c'est le mal qui peut être causé, qui est soit la sauvagerie (tur) qui siège dans les crocs et les serres, soit l'abjection, ... Selon les hanafites, ... la motivation de l'interdiction est de préserver la dignité de l'être humain de la contamination par les propriétés répugnantes des prédateurs. »* (Benkheira 2000, p 101)

Quant aux singes, ils sont considérés à la fois comme scatophages, porteurs de crocs de prédateurs et pour certains descendants d'humains métamorphosés (Coran, S2 V65-66, S5 V59-60, S7 V163-166) : *« Selon Ibn Hazm, ... le singe n'est pas licite car Dieu a métamorphosé des pécheurs – afin de les punir- »* (Benkheira 2000 p. 107). Leur consommation et leur commerce sont interdits aux Musulmans.

Les Musulmans qui vivent en Afrique centrale, pour savoir si la consommation d'un gibier « exotique » est licite, le compare aux animaux cités dans le Coran et par ses commentateurs, à savoir ceux du Hijaz, actuellement l'Arabie saoudite. Même en cas de gibier licite, les chasseurs étant systématiquement des non Musulmans, ils préfèrent s'abstenir : ils ne mangent que des animaux domestiques abattus rituellement.

Quant aux Européens, à commencer par les premiers colonisateurs, ils jugent de la comestibilité des animaux sauvages, ainsi que celle des végétaux, par analogie avec des critères issus de leurs écosystèmes de référence, parfois aussi en fonction de l'expérience acquise dans d'autres contrées exotiques. Les carnassiers, les rapaces, les nécrophages, les « rats », les reptiles, les animaux au goût réputé prononcé, les singes, ne sont pas consommés

ou exceptionnellement, faute de mieux ou à titre de curiosité. Par contre, ils sont tués pour leur cuir ou leur ivoire, parfois uniquement pour la réalisation de trophées, la chair étant abandonnée aux collaborateurs autochtones. Les Européens mangent la viande de chasse africaine fraîche, de préférence des morceaux choisis de Suidés, de Bovidés ou d'oiseaux sauvages. Les viandes exotiques sont souvent préparées selon des règles de cuisine de chasse européennes, à base de macérations dans du vin et des aromates, de cuisson prolongée, visant à atténuer le fumet et la force du sauvage. Le faisandage, difficile à contrôler en climat tropical humide, est proscrit.

Ces dégoûts culturels, avec des différences notables selon le sexe, l'âge et le désir de distinction sociale, l'isolement en brousse, sont aussi renforcés par l'observance des interdits biomédicaux relatifs aux risques, réels ou fantasmatiques, de transmission de maladies microbiennes ou parasitaires.

Quant à l'anthropologue, son métier est basé sur l'observation participante, l'accompagnement des personnes et des événements, c'est-à-dire aussi son propre apprentissage de la vie quotidienne et notamment le partage de des soins du corps, des repas, des goûts et des interdits de ses hôtes. Ses interlocuteurs autochtones apprécient ce franchissement social et culturel qui n'est pas forcément aisé, par exemple quand un voisin de plat propose une main recroquevillée grillée de *l'oncle Ngolo*, qu'il grignote doigt par doigt avec délices.

L'anthropologue européen, originaire de civilisations urbaines qui dissocient l'animal de la viande en renvoyant la mise à mort à des espaces « consacrés », les abattoirs (Vialles N. 1987), est donc amené à travailler ses propres réactions : découverte de la suavité de certaines chairs, porc-épic, serpent, ... ; difficulté à manger de la viande fraîche, toujours dure, à moins qu'une cuisson prolongée, par ailleurs stérilisante, ne l'attendrisse ; dégoût vis-à-vis de la chair de carnassiers, à la saveur prononcée, très grasse, renforcé par le risque réel et fantasmatique de trichinose par exemple ; répugnance quant à l'aspect, l'odeur ou le goût des pièces de gibier fumées, avec parfois des vers de mouche à viande ; évitement de repas à base d'animaux rares ou en voie d'extinction, par exemple les pangolins et les oryctéropes ou les singes, trop semblables à l'homme. Il a du analyser ses répugnances, en faire apparaître les raisons, les articuler à son histoire de vie et à ses origines culturelles, déconstruire de pseudos justifications biomédicales infondées.

Les protecteurs internationaux de la faune sauvage, eux aussi, sans en avoir forcément conscience, sont soumis à leurs propres répugnances culturelles, familiales, professionnelles,

religieuses, régionales, nationales, y compris les végétariens et ceux qui n'ont jamais consommé que des viandes d'animaux domestiques.

Ces présupposés, s'ils ne sont pas déconstruits, ne permettent pas de penser de façon compréhensive les motivations des consommateurs de gibier en général, de primates en particulier, qui sont renvoyés à une sauvagerie primitive et inintelligible.

Chez les Aka, comme dans toutes les sociétés du monde, la consommation de viande, domestique ou sauvage, n'est donc pas un acte anodin. Recherchée ou interdite, elle est censée, au delà de l'aspect nutritif, permettre l'incorporation (ou le rejet) de vertus, de traits physiques ou comportementaux de l'animal et des forces qui lui sont attachées, y compris sa fécondité et/ou sa vigueur sexuelle. On a vu ces principes à l'œuvre en 2003 à propos de l'épidémie de pneumonies mortelles à coronavirus SRAS, liée initialement à la consommation en Chine de civettes d'élevage pour « la force et la vitalité procurées à l'organisme » (Zhong & Zeng, 2006).

L'homme et les singes : festin anthropophage et sexualité obscène

Le semblable ou le trop proche tué et incorporé peut aussi être pensé en termes de sexualité, paradigme classique des explorateurs de l'inconscient ! Chez les Aka, la sexualité, indissociable de la fécondité et du succès à la chasse § g&ong&o, renvoie à un concept central de leur philosophie du bonheur articulant descendance nombreuse et abondance de viande.

En Afrique, comme ailleurs, le désir amoureux et l'acte sexuel peuvent être exprimés sous la forme de métaphores alimentaires et/ou cannibales. *Toi aussi ! J'ai faim ! Donne moi à manger ! ... que je goûte !* peut-on entendre dire en plaisantant par un homme amoureux en Afrique centrale, fixant avec un regard éloquent l'objet de son désir : l'acte sexuel étant suivi ou précédé d'un repas préparé par la femme, avec une viande fournie par l'homme.

La dimension sexuelle est tout particulièrement présente à propos des primates, alimentée par le spectacle de leurs copulations « publiques », notamment dans les zoos ou à la télévision, qui ont de nombreux traits communs avec l'érotisme humaine, licite, illicite, voire criminelle : exhibitionnisme, domination, violence, multipartenariat, polygamie, polyandrie, homosexualités, scatophilie... sans compter l'affichage public de l'expression du désir et la diversité des postures d'accouplement. L'interdit de consommation de chimpanzé qui est fait aux jeunes gens aka tient à la crainte de la reproduction de cette exubérance sexuelle.

Pendant longtemps, l'anthropologie physique puis biologique, hiérarchisant les hommes et leurs civilisations a voulu établir une proximité particulière entre les grands singes, les

Pygmées, les *Nègres* et les colonisés en général. Cela a produit et produit toujours des fantasmes zoophiles racistes, prêtant aux Africains ou à leurs ancêtres des rapports sexuels avec les primates. Les moqueries et les insultes racistes à propos de gens à pigmentation foncée ou de phénotypes différents, utilisaient, et utilisent toujours, diverses nominations de primates : cela concerne les colons et leurs descendants vis-à-vis des colonisés, tout particulièrement les Noirs, mais aussi des Ouest-Africains vis-à-vis de Centrafricains, de Centrafricains vis-à-vis des Pygmées.

Ces élucubrations obscènes ont hanté les esprits lorsque les virologues ont découvert la parenté du virus du sida humain et des virus simiens, avec des rumeurs attribuant la propagation du virus à des coïts d'Africains avec des singes ou au contraire de femmes « blanches » avec leur chien domestique (Bibeau 1991, Dozon 2008, Cros 2009). Un folklore obscène raciste, toujours vivace, dont un récent avatar en 2007, à l'occasion d'une épidémie de fièvre à virus hémorragique Marburg dans le nord de l'Angola, consistait à mettre en cause des femmes réfugiées de République démographique du Congo, accusées de forniquer avec des singes verts, porteurs du virus. Des boucs-émissaires d'autant plus fantasmatiques que le pénis d'un singe vert est minuscule ! (Epelboin, Formenty, Anoko & Allaranger 2008)

Le modèle épidémiologique biomédical du virus Ébola qui met en cause un virus passant des grands primates à l'homme, puis d'hommes en hommes, avec un rôle de certaines chauves souris en tant que réservoir de virus, par ailleurs encore insuffisamment démontré, est lui aussi contesté. D'autres causes sont invoquées, permettant de ne pas impliquer la consommation de gibiers malades ou trouvés morts : des punitions divines du fait de comportements coupables des populations victimes, des agissements criminels d'humains malveillants et de sorciers-anthropophages, mais aussi des biologistes pratiquant des expérimentations meurtrières sur des humains. (Epelboin, Formenty & Bahuchet, 2003 et vidéo Brunquell, Epelboin et Formenty 2007, Epelboin 2010)

Ces théories « négationnistes » permettent, ici le rejet de l'origine africaine et simienne du VIH, là celui du rôle des primates dans la propagation du virus Ébola. Toute affirmation de proximité entre singes et Africains, même épidémiologique, est ressentie comme offensante, polluée de fait par les représentations racistes.

Ces théories ont cours en particulier auprès de parascientifiques, de fondamentalistes religieux et aussi d'afrocentristes nationalistes, qui ne veulent considérer les « sciences modernes » que comme des instruments au service d'impérialismes politiques, économiques et culturels.

La survenue depuis 1994, au Gabon puis au Congo, d'épidémies humaines de fièvres hémorragiques à virus Ébola, succédant à des épizooties décimant les populations de gorilles, a réactivé la mobilisation des défenseurs de la nature, des scientifiques et des autorités concernées contre leur chasse et leur consommation. Le sida ou Ébola sont utilisés pour effrayer, parfois stigmatiser les amateurs de gibier. Si ceci est justifié sur le plan scientifique durant les phases épidémiques, cela ne l'est pas dans les autres périodes, ou en tout cas ne concerne que les animaux trouvés morts ou malades avec lesquels il convient de ne pas avoir de contact corporel. Cette « subversion du discours scientifique » (Bibeau 1991), par ceux-là même qui devraient en être les garants, au nom de causes *justes*, ici la lutte contre la propagation d'un virus, là la protection d'un environnement souhaité durable, font le jeu des négationnistes qui tirent judicieusement profit des incertitudes et des failles repérées dans le raisonnement.

Conclusion

La déforestation, la raréfaction du gibier, la mise en place de parcs, l'interdiction de la chasse, l'irruption d'épidémies de fièvres hémorragiques virales bouleversent l'économie locale et l'organisation des sociétés concernées.

Un grand nombre d'intervenants sont impliqués dans la commercialisation du gibier, dont ils sont dépendants : les chasseurs et leurs familles, parfois Pygmées ; les propriétaires des fusils, souvent de véritables entrepreneurs, bénéficiant de hautes protections, surtout si un trafic d'ivoire est associé ; les transporteurs, du porteur pédestre au propriétaire de véhicule ; les acteurs de la loi qui détournent le regard ; les commerçants, depuis des grossistes jusqu'aux vendeuses au détail par tas à moins d'un Euro sur les marchés urbains.

D'autres sources de protéines devraient être accessibles, ce qui est plus facile à dire qu'à faire. Cela ne peut se limiter à des importations d'ailerons ou de pattes de volailles congelées provenant d'élevages industriels du « nord » avec de surcroît les risques bactériologiques inhérents à une mauvaise chaîne de froid. Les alternatives locales envisagées, tels les élevages subventionnés de poissons ou de caprins ne semblent pas fonctionner : les uns pour des questions d'approvisionnement en aliments, les autres, à la fois pour des raisons classiques de cohabitation difficile entre élevage et culture, et d'autre part de revente immédiate aux commerçants musulmans, friands de ces viandes.

Des mesures coercitives assurant la protection de la flore et de la faune en général, et d'espèces protégées en particulier, dont les grands primates, ne peuvent être efficaces que si les populations humaines commensales y trouvent leur intérêt, non seulement en termes

matériels, mais aussi symboliques, de reconnaissance de leur identité culturelle. Ici comme ailleurs, le développement économique et sanitaire est une clé préalable incontournable.

Du point de vue des protecteurs de la faune, la chasse et la consommation d'animaux protégés sont des infamies meurtrières, doublée dans le cas des grands primates d'une quasi anthropophagie. L'horreur qu'ils ressentent, aggravée par un déficit d'analyse de leur ethnocentrisme et de la construction psychologique et culturelle de leurs propres interdits relatifs à la consommation de viandes sauvages, compromet une écoute compréhensive du point de vue de leurs interlocuteurs. Cela aboutit à des injonctions, aussi bien écologiques que médicales qui ne sont perçues par les intéressés qu'en termes prohibitionnistes, coercitifs et discriminants. L'opposition à ces injonctions devient alors un enjeu identitaire dont la faune fait les frais : les interdictions sont contournées, à commencer par ceux qui sont spoliés de leurs droits sur des territoires ancestraux de chasse et de cueillette. Même les plus convaincus de la cause écologique peuvent difficilement, à moins d'interdits religieux stricts, refuser de manger du gibier, faute de pouvoir nourrir correctement leur famille.

Il ne suffit donc pas d'interdire au nom d'intérêts à long terme alors que la majorité des populations immédiatement concernées joue au gendarme et au voleur. Elles considèrent qu'elles n'ont pas le choix et que ces exigences ne sont que des excès de l'autoritarisme de leurs gouvernements, subordonnés aux exigences égoïstes des pays riches et des organisations internationales.

BIBLIOGRAPHIE ECRITE

- Bahuchet S. 1993, L'invention des Pygmées. *Cahiers d'Études africaines* 33 (1) : 153-181.
- Benkheira M. H., 2000, *Islâm et interdits alimentaires. Juguler l'animalité*. PUF, 220 p.
- Bibeau G. 1991, L'Afrique, terre imaginaire du sida. La subversion du discours scientifique par le jeu des fantasmes, p. 125-147 in Bibeau G. et Murbach R., *L'Univers du sida, Anthropologie et sociétés*, 1991 Volume 15, numéro 2-3
- Brisson R., 1999, *Mythologie des Pygmées Baka (Sud-Cameroun): mythologie et contes* Editions Peeters SELAF 375, 416 p
- Cros M., 2009, « De l'anthropologiquement incorrect ? A propos de quelques représentations projectives du sida au Burkina » in Ravis-Giordani, G. (Ed.), *Ethnologie(s) Nouveaux contextes, nouveaux objets, nouvelles approches*, Éditions du CTHS, Paris, 2009, pp 195 – 207
- Dozon J. P., 2008, *Une anthropologie en mouvement : l'Afrique miroir du contemporain*, Éditions Quae, 267 p

- Epelboin A., 2002, « Projet d'enfant et interdits kilà chez les Pygmées aka ; l'avortement provoqué de Mambi » in *Reproduction, fécondité, projet d'enfant : réflexion interdisciplinaire et transculturelle. L'Autre, cliniques, cultures et sociétés*, 2002, vol 3, n°2, pp 227-246
- Epelboin A., Formenty P., & Bahuchet S., 2003, *Du virus au sorcier : approche anthropologique de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ébola sévissant dans le district de Kéllé (Congo)*, Canopée, 24, pp 5-6.
<http://www.ecofac.org/Canopee/N24/Sommaire.htm>
http://www.open-earth.org/document/readNature_main.php?natureId=228
- Epelboin A., Formenty P., Anoko J. & Allarangar Y., 2008, *Humanisations et consentements éclairés des personnes et des populations lors des réponses aux épidémies de FHV en Afrique centrale (2003-2008)*, Enjeux humanitaires, 1, pp. 28-41.
http://www.msf.ch/fileadmin/msf/pdf/news/publications/reports_brochures/20071213_-msf_enjeux_humanitaires_fr.pdf
- Epelboin A., 2010, L'anthropologue dans la réponse aux épidémies : science, savoir-faire ou placebo ?
Bulletin Amades n° 78
<http://amades.hypotheses.org/>
- Fürniss S., 2008, *The adoption of the circumcision ritual bèkà by the Baka-Pygmies in Southeast Cameroon*, *African Music*, 8-2, pp. 94-113.
http://www.open-earth.org/document/readNature_main.php?natureId=228
- Hagenbucher-Sacripanti F., 1989, *"Médecine traditionnelle" selon le Mvulusi*, Publisud, 304 pages
- Hagenbucher-Sacripanti F., 2002, *Le prophète et le militant, Congo-Brazzaville : histoires de vie, discours des génies*, Études africaines, L'Harmattan, 663 p.
- Laburthe-Tolra P., 1985, *Initiation et sociétés secrètes au Cameroun : essai sur la religion beti*, Volume 1 Karthala, 450 p.
- Mallart Guimera L., 1981, *Ni dos ni ventre : religion, magie et sorcellerie Evuzok*, Société d'ethnographie, 247 p.
- Mekann Bouv-Hez P., 2010, *La circoncision chez les Bakouélés au Congo Brazzaville : une douloureuse épreuve pour devenir homme* Société des écrivains, 62 p.
- Monteillet N., 2006, *Médecine et sociétés secrètes au Cameroun : prévention et soins précoloniaux* L'Harmattan, 330 p.
- Motte-Florac E., Bahuchet S., Thomas J.M.C. & Epelboin A., 1996, « Place de l'alimentation dans la thérapeutique des Pygmées Aka de Centrafrique » pp 835-856 in Hladik C.M., Hladik A., Pagezy H., Linares O.F., Koppert G.J.A. & Froment A. *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et perspectives de développement* Editions UNESCO, l'Homme et la biosphère, 2 vol., 1406 p.
- Raponda-Walker A. & Sillans R., 1962, *Rites et croyances des peuples du Gabon* Dakar, - 377 pages

- Viales N., 1987, *Le sang et la chair. Les abattoirs du pays de l'Adour*, Paris, Éditions MSH, coll. « Ethnologie de la France », 160 p.
- Thomas J.M.C., Bahuchet S, Epelboin A. (depuis 1993) & Fürniss S. (depuis 2003) (éds.) (Arom, Bahuchet, Cloarec-Heiss, Epelboin, Fürniss, Guillaume, Motte, Sénéchal & Thomas), 1981-2011, *Encyclopédie des Pygmées Aka : techniques, langage et société des chasseurs-cueilleurs de la forêt centrafricaine* (Sud-Centrafrrique et Nord-Congo), Paris, Editions Peeters-SELAF, 11 volumes.
- Zhong, N., Zeng, G. (2006). What have we learnt from the SARS epidemic in China. *BMJ* 333 (19 août): 389-391.

Bibliographie audio et vidéo

- Arom S., 1978, *Anthologie de la musique des Pygmées Aka*. 3 disques 33t./30 cm., Ocora-Radio France, 1978, 558 526-28 [réédité en 2 disques compacts, 1987, C559012/13].
- Brunnquell F., Epelboin A. et Formenty P., 2007, *Ébola, ce n'est pas une maladie pour rire / Ebola is not a laughing matter*, R. Congo, CAPA, 51 min 28.
<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/0640CGÉbolarirre1vf.rm>
http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/0640_CGÉbolarireangl.rm
- Epelboin A., 1988, *Chronique aka, Mongoumba 1987 : l'enfant malade et le chevrotain aquatique* RCA, LACITO, CNRS A.V. & La Cathode Vidéo, 9 min.
<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/0095CFAK87enfmaldechevrot.rm>
- Epelboin A., 1988, *Chronique aka, Akungu 1987 : la fumigation de Boyangi*, RCA, LACITO, CNRS A.V. & La Cathode Vidéo, 8 min.
<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/0096CFAk87fumigation.rm>
- Epelboin A., Bahuchet S., Vargas R. & Co, 1993 (2004), *Yakpata, guérisseur pygmée: guérissage et vie quotidienne chez les Pygmées aka de République centrafricaine* (vidéodisque interactif de réalisé dans le cadre de l'exposition *L'homme et la Santé* à la Cité des Sciences et de l'Industrie, La Villette), LACITO, CSI et CNRS AV, 63 min.
- *Alimentation* :
http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/20042707_03_alimentation.rm
- *Ethnomédecine* :
http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/20042707_11_ethnomedecine.rm
- *Scarifications thérapeutiques* :
http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/20042707_12_scarification.rm
- Epelboin A., 1995, *Chronique aka, Akungu juin 1994 : discordes, infortunes et réparations*, RCA, LACITO et CNRS A.V., 59 mn.

<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/Ak94discord01interd.rm>

<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/Ak94discord06fumig.rm>

<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/Ak94discord10dansedivtherap.rm>

EPELBOIN A., 1995, *Chronique aka, Mongoumba décembre 1993 : Monduwa, la consultation et la divination d'une jeune fille cardiopathe* République centrafricaine. Coprod. LACITO, CNRS AV, 24 mn.

- 01 *Consultation en urgence d'une jeune fille cardiopathe*

<http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/0188CFconscardiopathie1.rm>

Epelboin A., Mombaka, 2007, *Chronique aka, Békélé juin 2006 : leurres d'animaux pour la chasse*, RCA, SMM, CNRS et MNHN, 4 mn 42.

http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/AK2006_leurre_mime.rm

Fürniss S., 1998, *Pygmées Aka. Chants de chasse, d'amour et de moquerie accompagnés d'instruments à cordes*. disque compact, Ocora-Radio France C560139.

http://video.rap.prd.fr/video/mnhn/smm/AK2006_leurre_mime.rm

Fürniss S., et Lussiaa-Berdou C., 2004, *Beka. Rituel de circoncision chez les Baka occidentaux du Cameroun*. Site internet comprenant 105 p. de texte, 75 photos, 55 extraits sonores et 15 extraits audiovisuels, CNRS-LMS,

<http://www.vjf.cnrs.fr/lms/sf/accueil.htm>

Guillaume H., 1982, *Chasseurs pygmées. Pygmées aka d'Afrique centrale*. disque 33t./30 cm., ORSTOM/SELAF, CETO 795.